

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

FIP/SC.14/3
20 avril 2015

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
Vendredi 15 mai 2015

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU FIP

(RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le *Rapport d'activité semestriel du FIP* (document FIP/SC.14/3), le Sous-comité du FIP se félicite de l'avancement des activités du FIP dans les pays pilotes.

I. INTRODUCTION

1. Le rapport présente un bilan du Programme d'investissement forestier (FIP), du portefeuille de projets et programmes financés par le FIP au titre des plans d'investissement approuvés, ainsi que des activités connexes. Il couvre la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014.
2. La période couverte par le rapport a été modifiée pour correspondre à un calendrier de rapports semestriels. Les rapports semestriels rendront compte des approbations de projets, à compter de la fin décembre pour ce qui est du premier rapport semestriel et de fin juin pour le second. La période de rapports semestriels actuelle a été réduite pour éviter de compter deux fois les approbations de projets, étant entendu que le rapport le plus récent a couvert la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2014.

II. DOSSIERS STRATÉGIQUES DU FIP

Expansion du FIP

3. L'Unité administrative des CIF a invité les pays éligibles aux ressources du FIP à manifester leur intérêt ¹ conformément à ces critères. Au total, 36 pays ont manifesté leur intérêt : 14 de la région Afrique, 3 d'Asie du Sud, 3 d'Asie du Sud-Est/Pacifique, 4 d'Europe et Asie centrale, 3 de la Méditerranée et Afrique du Nord et 9 d'Amérique latine et des Caraïbes. Ces requêtes mettent en lumière une forte demande de financements du FIP. Un groupe d'experts a été constitué pour évaluer les manifestations d'intérêt soumises. Ce groupe a préparé un rapport assorti de recommandations (document FIP/SC.14/5), qui sera présenté au Sous-comité.
4. Les pays pilotes actuels du FIP ont grandement besoin de ressources supplémentaires. C'est en réponse à cette demande que le Sous-comité du FIP a décidé en novembre 2014 de mettre à la disposition des pays pilotes actuels du FIP, sur concours, des ressources non allouées initialement. Sur les huit pays pilotes, six (Brésil, Burkina Faso, Ghana, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao et Pérou) ont soumis des propositions d'idées de projet/programme. Un groupe d'experts indépendants a préparé un rapport assorti de recommandations (document FIP/SC.14/6), qui sera présenté au Sous-comité du FIP.
5. Le montant actuel des ressources du FIP non allouées s'établit à 251 millions de dollars², y compris la récente contribution du Royaume-Uni. Ce montant comprend 56 millions de dollars non alloués et des ressources antérieurement promises pour les pays pilotes actuels du FIP dans le cadre de la procédure d'allocation sur concours. Le Sous-comité peut toutefois décider d'allouer des ressources supplémentaires aux pays pilotes actuels du FIP au titre de la procédure d'allocation sur concours.

¹ Des projets de documents correspondants ont été présentés à l'annexe 3 du document intitulé *Further Elaboration of Options for the Use of Potentially New Funds under the Forest Investment* ; ils seront corrigés en fonction des critères qui auront été retenus d'un commun accord.

² À compter de décembre 2014. Montant net, réserves y comprises et montant brut, dépenses administratives y comprises.

Mobilisation du secteur privé

6. L'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, recherche les moyens de mieux comprendre comment renforcer la mobilisation du secteur privé aux côtés du FIP. Conjointement avec la BIRD, l'Unité administrative des CIF cofinance une étude intitulée *Stimulating private sector engagement in REDD+ sustainable forest management and landscape restoration efforts*. L'étude vise à mieux comprendre comment les modes d'utilisation productive des forêts pourraient sensiblement contribuer à l'obtention de meilleurs résultats en termes d'atténuation du changement climatique. Les termes de référence de cette étude sont en préparation, ainsi que les étapes du lancement d'un processus d'appel d'offres pour la sélection d'un cabinet de consultants.

7. L'Unité administrative des CIF et les banques multilatérales de développement (BMD) ont également proposé la mise en place d'un mécanisme pour le Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) à l'intention du secteur privé. La structure de ce mécanisme reposera sur le principe du « premier venu premier servi » ; l'éligibilité sera par la suite ouverte à plus de pays.

Le FIP et l'architecture générale de REDD+

8. En vue de mieux comprendre les liens et la position du FIP dans l'architecture générale de REDD+, deux études ont été réalisées pour le compte de l'Unité administrative des CIF, qui mettent en évidence la manière dont le FIP est relié aux phases de REDD+ : 1) *Linkages between REDD+ Readiness and the Forest Investment Program*³ et 2) *Linkages between the FIP and Performance based mechanisms*⁴. La seconde étude vise à proposer une évaluation et une synthèse des liens entre les investissements consentis au titre du FIP et les paiements basés sur les résultats. Elle vise précisément à clarifier le rôle de différentes formes de financements et à montrer comment coordonner la mobilisation de financements lorsqu'il en existe plusieurs sources dans un pays donné.

9. En outre, l'Unité administrative des CIF se concerte avec le Comité permanent du financement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la question du financement forestier, en particulier pour partager les leçons de l'expérience de mise en œuvre dans ce domaine. L'Unité administrative des CIF a participé à la réunion du SCF en mars 2015 au cours de laquelle elle a présenté un exposé. Elle étudie les voies et moyens de contribuer au Forum sur le financement forestier prévu en septembre 2015.

Progrès et difficultés dans l'exécution des projets

10. Le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales est opérationnel et progresse. En 2015, au moins deux des sept pays participant au

3 Climate Focus, B.V. 2014. *Linkages between REDD+ Readiness and the Forest Investment Program*, novembre 2014. Fonds climatique d'investissement stratégique, Unité administrative.
<https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Linkages_between_REDD_readiness_and_FIP_Nov2014.pdf>

4 Climate Focus, B.V. 2015. *Linkages between FIP and Performance based mechanisms*. Fonds climatique d'investissement stratégique, Unité administrative.

Mécanisme devraient recevoir l'approbation du Sous-comité du FIP : le Pérou et l'Indonésie. De plus, en mars 2015, les deux projets du Mécanisme, qui avaient été approuvés par le Sous-comité, ont également été approuvés par les BMD : *Brésil : Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales : (BIRD)* et *composante mondiale : Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales : (BIRD)* Le projet *Global Learning and Knowledge Exchange Project* a également été approuvé par le conseil de la BIRD, notamment au titre du cadre du programme pour le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales.

11. Près de 60 % des financements du FIP ont été approuvés par le Sous-comité du FIP. Au moment où se tenait sa dernière réunion, le Sous-comité du FIP avait approuvé 53 % des financements. Cinq pays, le Brésil, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo (RDC), le Ghana et le Mexique, ont reçu l'approbation voulue au titre des financements du FIP pour plus de 50 % des ressources qui leurs étaient allouées. Sur les cinq, quatre pays ont reçu l'approbation pour plus de 85 % des ressources qui leurs sont allouées : le Brésil, le Burkina Faso, la RDC et le Mexique. Trois pays ont reçu cette approbation pour l'intégralité de l'allocation indicative au moment de l'avis favorable : le Burkina Faso, la RDC et le Mexique. Cette étape importante prêche à penser que ces projets et programmes ont respecté le calendrier du processus de préparation et sont à présent en phase d'exécution ou sur le point de l'être.

12. Dix (10) projets sont inscrits dans la réserve du FIP depuis plus de 16 mois. Au total, 140,9 millions de dollars faisant partie des ressources du FIP sont affectés par les retards accusés (soit 28 % des ressources du FIP). Six projets totalisant 39,1 millions de dollars (7,8 % des ressources du FIP) n'ont pas reçu des BMD une date estimative de soumission au Sous-comité pour approbation, ce qui représente.

Suivi et rapports

13. L'établissement de rapports sur les résultats du FIP fait désormais partie intégrante du cycle d'activité du FIP. C'est un succès stratégique que de voir chacun des huit pays pilotes communiquer un rapport annuel au Sous-comité sur les progrès qu'il a accomplis dans la mise en œuvre des plans d'investissement. Une étude sera réalisée pour le compte de l'Unité administrative des CIF en vue d'une analyse comparative des méthodes ex ante de comptabilisation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre utilisées dans les projets du FIP. Les recommandations qui émaneront de cette étude permettront d'harmoniser les méthodes ex ante et MRV de comptabilisation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre au titre des projets du FIP.

14. L'Unité administrative des CIF a récemment augmenté sa capacité pour être en mesure de contribuer à l'établissement de rapports sur les résultats des pays, ce en plus de l'appui fourni par les BMD. À cet égard, l'Unité administrative a déjà accepté d'appuyer la République démocratique populaire (RDP) lao Il sera déterminé le type et l'ampleur de l'appui à fournir dans d'autres pays.

Gestion des savoirs

15. La planification de la réunion à venir des pays pilotes du FIP à Kinshasa (RDC) en juin 2015 se poursuit en collaboration avec les autorités du pays. Des invitations seront bientôt adressées aux représentants des pays et une visite de terrain confirmée. Durant deux jours, les débats porteront sur des thèmes qui revêtent une certaine importance pour les pays du FIP, notamment l'orientation des nouveaux pays, les paysages forestiers, la prise en charge par les pays, la science et la technologie basées sur les forêts et la mobilisation du secteur privé.

III. SITUATION DU FIP

16. Au 31 décembre 2014, le montant total des promesses de contributions se montait à 785 millions de dollars⁵ dont 501,3 millions de dollars ont été approuvés. Le Sous-comité du FIP a approuvé 296,6 millions⁶ de dollars (59 % du financement du FIP) pour un total de 17 projets, les BMD ayant pour leur part approuvé 208,4 millions de dollars (42 % du financement du FIP) pour un total de 12 projets et programmes.

17. Les plans d'investissement des huit pays pilotes du FIP ont été approuvés. L'appel à propositions au titre des réserves du FIP dédiées à la mobilisation du secteur privé a donné lieu à l'adoption de cinq notes conceptuelles (dont l'une a depuis été abandonnée) pour un montant de 31,3 millions de dollars qui contribueront à renforcer la mobilisation du secteur privé pour les activités liées à l'action climatique dans le domaine des forêts. Neuf autres projets procéderont à la mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales pour un total de 50 millions de dollars.

18. Au cours de la période considérée (1^{er} octobre au 31 décembre 2014), le Sous-comité a examiné et approuvé des financements au titre du FIP pour un projet au Ghana : *Enhancing Natural Forest and Agro-forest Landscapes Project*, (BIRD) en décembre 2014 pour un montant total de 30 millions de dollars⁷. Après la période considérée, un don pour la préparation de projets et un projet ont été approuvés au titre des financements du FIP pour un montant de 1,3 million de dollars. En outre, trois projets ont été approuvés par les conseils respectifs des BMD pour un montant total de 40 millions de dollars.

IV. APERÇU GÉNÉRAL ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DU FIP

19. Sur les 25 projets et programmes financés par le FIP au titre des plans d'investissement approuvés, 14 ont été approuvés pour financement par le FIP, 12 ont aussi reçu l'approbation finale des BMD respectives et 11 sont en préparation pour être soumis à l'approbation du Sous-comité du FIP pour financement.

20. Pour le reste de l'exercice 15, neuf (9) projets en réserve totalisent un montant de 117,24 millions de dollars soumis à l'approbation du Sous-comité, y compris un projet d'un montant de 10 millions de dollars au titre des réserves dédiées au secteur privé et un autre projet d'un

⁵ Au taux de change de décembre 2014.

⁶ Sans dons pour la préparation de projets.

⁷ Le document d'information FIP/SC.14/Inf.2, Portefeuilles des pays pilotes du FIP, présente des éléments détaillés sur les projets et programmes retenus d'un commun accord pour chaque pays pilote du FIP comme faisant partie de son plan d'investissement, du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales et des réserves du FIP dédiées à la mobilisation du secteur privé.

montant de 5,5 millions de dollars au titre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales. D'ici la fin de l'exercice 15, 26 projets au total devraient être approuvés pour un montant total de 413,19 millions de dollars, soit 82 % du financement total du FIP. S'agissant de l'exercice 16, il est prévu de soumettre six projets et programmes à l'approbation du Sous-comité pour financement par le FIP, y compris un projet de 6,3 millions de dollars au titre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales et deux projets de six millions de dollars au titre des réserves dédiées au secteur privé. Le total pour les six projets s'établit à 48,63 millions de dollars de financement du FIP.

Synthèse sur le cofinancement

21. Le ratio prévisionnel de cofinancement au moment de l'approbation des plans d'investissement au titre du FIP était 1: 2.2. Le ratio financement total du FIP/cofinancement des projets approuvés était 1:2.8 L'important effet de levier que suscitent les ressources des BMD est en droite ligne du principe selon lequel les CIF doivent s'appuyer sur les activités existantes et la réserve actuelle de projets et programmes.

Décaissements effectifs et décaissements prévisionnels

22. Au 31 décembre 2014, le montant cumulé des décaissements au titre des projets et programmes financés par le FIP s'établissait à 13,9 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 63 % par rapport au montant des décaissements cumulés à la fin de 2013 qui s'élevait à 8,5 millions de dollars.